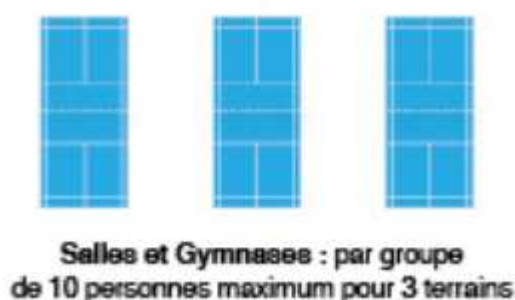


Suite aux mesures de déconfinement mises en place par le gouvernement français, la pratique du badminton est à nouveau autorisée à l'extérieur comme en intérieur. Compte tenu du contexte sanitaire, la pratique du badminton doit cependant se mettre en pratique dans un cadre sanitaire strict en respectant les gestes barrières.

A cet égard, la section badminton de l'ASM à Meudon va mettre en place les mesures suivantes préconisées par le ministère des sports et la FFBad dans le cadre d'une pratique au gymnase Bussières, (disposant de 3 terrains de badminton) :

1) Mesures spécifiques à Bussières :

- a) Limitation à 10 joueurs en même temps au maximum sur les 3 terrains disponibles.



- b) Inscription des joueurs sur chaque séance sur un doodle pour limiter l'affluence à 12 joueurs au maximum par séance (10 joueurs en jeu et 2 au maximum en attente).
- c) Le nombre de joueurs maximum à Bec variera en fonction de la présence ou non des joueurs de Chaville sur les séances de badminton (maximum de 10 joueurs de Meudon si joueurs de Chaville présents, 20 sinon grâce à la présence de 2 fois 3 ensembles de terrains séparés par plus de 4 mètres réglementaires).
- d) L'accès sera réservé aux adultes membres du club. Les jeunes reprendront leurs cours en septembre 2020.
- e) La pratique sera exclusivement en jeu libre

2) Mesure spécifique à Marcel Bec :

Limitation à 10 joueurs en même temps au maximum sur 3 terrains

- 3) Mesures génériques quel que soit le gymnase tant que les mesures de ce protocole sanitaire seront en vigueur :

- a) Respect des règles barrières : Distance de deux mètres minimum entre chaque joueur présent



Respect des règles de distanciation sociale de 2 mètres minimum en toutes circonstances.

- b) Le port du masque est obligatoire en dehors des périodes de jeu à l'intérieur des gymnases.
- c) Chaque joueur devra venir en tenue de sport, avec son matériel de badminton et ses produits sanitaires (gel hydro alcoolique, masques)



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique) et en tenue.

- d) Le club mettra cependant à disposition des joueurs du gel hydro alcoolique en cas d'oubli par ceux-ci de leurs propres produits.
- e) Lavage des mains avant et après le jeu



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

- f) Salutations distancées sans accolades, bises, embrassades, ni serrage de main (on pourra se toucher les raquettes)



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.

- g) Tenue d'un cahier de présence des joueurs effectivement présent sur chaque séance, à disposition des autorités sanitaires sur simple demande.
- h) Fermeture des vestiaires qui seront donc inaccessibles
- i) Dans la mesure du possible, marquage au sol d'un itinéraire pour l'accès aux terrains et un autre pour en sortir pour éviter les croisements.

- j) Le port du masque est recommandé en dehors des terrains.
- k) Les filets seront montés et démontés par le joueur responsable de la séance uniquement. Celui-ci sera disposera d'un masque protecteur et de gants jetables obligatoires pour monter et démonter les filets.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe en portant des gants.

- l) Les volants seront marqués au nom de chaque joueur présent (a minima un volant par joueur). Chaque joueur ne pourra toucher à la main que les volants marqués à son nom. Le joueur utilisera sa raquette pour renvoyer le volant de son adversaire ou de son partenaire en cas de double.

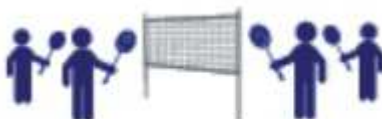


Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Renvoyer le volant, quand ce n'est pas le sien, uniquement avec l'aide de la raquette. Ne pas le toucher.

- m) La pratique du jeu pourra se faire en simple ou en double (autorisé depuis le 22 juin).



Pratique du double dorénavant possible.

n) Il faudra rester du même côté du terrain pendant toute la partie



o) En cas de symptômes avérés du COVID, les joueurs concernés devront quitter immédiatement la séance et seront priés de rester chez eux.

Je soussigné Mr Schwann Eric Président de « ASM Badminton », m'engage à faire respecter le présent protocole par les adhérents du club.

Fait à Meudon le 24/06/2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be "E. Schwann".

Eric Schwann
Président Section Badminton ASM

Claude Muret
Président ASM